

1) Qu'est-ce qu'un dossier RAEP pour le concours interne CPE ?

« L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions scientifiques, techniques et professionnelles des situations éducatives.** »
Rapport du jury 2019.

La forme du dossier

- Avoir un dossier **conforme**

Le RAEP doit :

- Comporter deux parties, **une première partie** (2 pages dactylographiées maximum) et **une seconde partie** (6 pages dactylographiées maximum).
- **Sur support papier, un ou deux exemples de documents ou de travaux** réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. (Pas plus de 10 pages max)



Le jury se garde le droit de refuser un dossier si :

- Le sujet ne comporte pas deux parties distinctes et que le nombre de pages n'est pas respecté
- **Absence du cachet et de la signature du chef d'établissement ou d'attestation sur l'honneur justifiant ce manque**
- Le dossier n'est pas envoyé en temps et en heure (cachet de La Poste) et en **double exemplaire** (à la charge du candidat)

NOTRE CONSEIL : Ne pas joindre en annexe une lettre ou un paragraphe de recommandation.

- La rédaction

Chacune des parties devra être dactylographiée en **Arial 11**, interligne simple, sur papier de format **21 × 29,7 cm** et être ainsi présentée :

- Dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- Sans retrait en début de paragraphe.

a) Orthographe et maîtrise de langue

- Bonne maîtrise de la langue, éviter les erreurs d'orthographe et de syntaxe,
- Éviter les coquilles (mots en trop, phrases inachevées, etc.)

Préparation au concours CPE
Méthodologie de l'épreuve : RAEP Concours INTERNE

- S'assurer que la qualité d'écriture est la même entre la première et la deuxième partie



Relire son dossier plusieurs fois avant l'envoi. Ne pas hésiter à faire relire son dossier à une tiers personne.

b) Structurer le dossier

- Structurer le dossier par un plan annoncé AVEC un **fil conducteur**
- Introduire chaque sous-partie par un titre
- Veiller aux **articulations et transitions** entre les paragraphes
- **Préférer les phrases simples et bien construites** à celles trop longues
- Recourir avec modération au sur-gras et aux notes de bas de page

c) Qualités rédactionnelles

- Favoriser **l'utilisation du vocabulaire et des concepts professionnels et institutionnels**
- Maîtriser les aspects règlementaires et se positionner dans une éthique professionnelle. (Respecter les principes de neutralité et d'équité)

NOTRE CONSEIL : Lors de la rédaction **ne pas utiliser de noms** mais citer uniquement les fonctions ; **ne pas faire de jugements** sur les établissements, les équipes et les personnes ; Éviter la complaisance et les compliments.

La commande

2) PARTIE 1 : PARCOURS PROFESSIONNEL ET RESPONSABILITÉS

« Le candidat **décrit les responsabilités qui lui ont été confiées dans les domaines de l'éducation et de la vie scolaire durant les différentes étapes de son parcours professionnel.** » Rapport du jury 2019.

- **Quels types de responsabilités ?**

- Au sein d'un établissement du second degré
- Des responsabilités en lien avec le fonctionnement d'un établissement notamment avec le projet d'établissement, avec des projets ou des actions menés par vos soins dans le domaine de l'éducatif

Préparation au concours CPE
Méthodologie de l'épreuve : RAEP Concours INTERNE

- **Établir une relation avec le métier de CPE**

Le dossier doit montrer votre intérêt pour le métier de CPE. Il est donc nécessaire de faire un lien entre vos propos et le travail attendu par un CPE :

- Développer cette partie autour du référentiel de compétences du CPE et/ou de la circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015, relative aux missions des CPE (éviter toutefois la paraphrase)
- Faire un lien entre son parcours et le métier de CPE (articulation entre expériences et compétences attendues.)
- Montrer son implication dans la vie de l'EPL (exemples : participation aux différentes instances, dans différents dispositifs, travail avec les partenaires). Mettre en avant les réunions courantes du CPE comme la réunion de direction, les réunions de suivi...
- Sortir de son métier d'AED, ne pas hésiter à se faire relire par des CPE

NOTRE CONSEIL : Il est important que vous soyez **ACTEUR** du projet et non pas spectateur. Si vous rédigez votre RAEP en tant qu'AED, demander à participer aux différentes instances...

- **Construire une analyse structurée du parcours**

L'attente pour cet exercice n'est pas de décrire une liste de tâches réalisées, ni même une lettre de motivation pour un poste de CPE.

La description du parcours est organisée autour d'une problématique et d'une reconstruction par thème, avec un fil conducteur pour donner du sens.

La première partie doit être **ORGANISÉE** avec :

- 1) Une introduction
- 2) Une problématique
- 3) Un plan avec des sous-parties

Le candidat devra au préalable :

- Rédiger sur un brouillon les différentes expériences puis ÉTABLIR un lien ou non entre l'expérience et la pertinence par rapport au métier de CPE
- **La description du parcours porte en particulier sur les responsabilités des cinq précédentes années.**
- Faire un lien entre les expériences retenus et le référentiel de compétences des CPE de 2013 ainsi que la circulaire de mission de 2015



CONSEILS : Extrait rapport du jury - 2019

- Présenter les expériences acquises en les articulant avec la motivation et la volonté de devenir CPE, et en témoignant d'une réelle connaissance de ses missions.
- Développer les compétences transversales acquises au cours du parcours professionnel, qui participent de l'exercice de la fonction de CPE.
- Éviter un catalogue linéaire et chronologique de responsabilités, missions, projets ou actions.
- Montrer son implication active dans l'équipe éducative.
- Articuler son expérience avec le référentiel de compétences de juillet 2013, la circulaire des missions des CPE de 2015 et les valeurs du service public.
- Situer son action en articulation avec le travail de l'équipe éducative.

3) PARTIE 2 : EXPOSÉ DE L'EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE

« Le candidat **développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi les situations d'éducation observées en collège ou en lycée, l'expérience qui lui paraît la plus significative dans sa contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative.** » Rapport du jury 2019.

- **La demande**

Le candidat choisi :

- Parmi les situations d'éducation observées, vécues en collège ou en lycée
- Une expérience qui lui paraît la plus significative dans sa contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative.

NOS CONSEILS : Se limiter à un **seul sujet**.

Préparation au concours CPE
Méthodologie de l'épreuve : RAEP Concours INTERNE

- **Construire une analyse structurée**

- a) Avoir des connaissances précises

- Faire référence à des textes réglementaires, des sources bibliographiques, voire des travaux scientifiques
- Avoir une démarche systémique (faire le lien avec différents thèmes)
- Faire le lien avec le référentiel de compétences du CPE et la circulaire des missions.
- Connaître le fonctionnement d'un EPLE et les différentes instances existantes = ne pas oublier la collaboration avec la communauté éducative et les partenaires extérieurs

- b) Structurer la deuxième partie

La deuxième partie doit être construite avec :

- Introduction
- **Une problématique** : Il est important de définir la situation de départ (à éviter : situation trop généraliste, problématique à rallonge, plusieurs situations en une...)
- Une annonce du plan
- Un développement avec des sous parties
- Conclusion (ne pas oublier de répondre à la problématique)

NOS CONSEILS : A la fin, conclure par les perspectives en tant que futur CPE

- c) Une analyse précise

Il s'agit d'analyser une situation professionnelle complexe.

Cette analyse devra mettre en évidence :

1. Les actions conduites en identifiant les enjeux éducatifs = constats (indicateurs **précis**), diagnostic local (besoins identifiés). Les actions devront s'inscrire dans le projet de l'établissement. (Mettre en avant le rôle des instances)
2. La mise en œuvre = les moyens, méthodes retenues, déroulement des activités...
3. Les objectifs attendus
4. Les résultats
5. Les contraintes
6. L'évaluation = efficacité de la méthode et de la stratégie retenue, plus-value pour les élèves ...
7. Les problématiques rencontrées
8. Les perspectives d'amélioration des actions

NOS CONSEILS : Prendre du recul face à la situation.



CONSEILS : Extrait rapport du jury - 2019

- Mettre en évidence une vision claire de leur positionnement au sein de l'organisation, une posture distanciée avec un retour critique sur leurs propres pratiques.
- Dégager des exemples de travail collaboratif avec l'ensemble des membres de la communauté scolaire mais aussi avec les différents partenaires, avec l'élève au centre de l'action et des préoccupations.
- Incarner les valeurs et politiques éducatives au travers de l'accompagnement quotidien des élèves et de suivi de leurs difficultés.
- Articuler de façon pertinente théorie, recherche, pratique de terrain et réflexion sur les enjeux.